



LES ECHOS DU COMPTABLE

Notre site => <http://www.comptable-etat.fr>

PUBLICATION N°44 DU CERCLE DE REFLEXION DES CADRES ET COMPTABLES PUBLICS- MAI 2020

EDITO Par Brigitte OLLIVIER



A LA UNE...

Edito
Un SIE
après le 16
mars (p2)

Le COVID 19
vu d'une
Trésorerie
Hospitalière
(p3)

Une
campagne IR
 inédite : (p4)

En cette période de crise sanitaire exceptionnelle, la pandémie du Covid-19 affecte nos vies personnelles et professionnelles. Si elle montre l'extrême vulnérabilité de nos sociétés, elle a le mérite de mettre en lumière le rôle de l'État, les vertus du Service Public et les fonctions régaliennes de la DGFIP. Elle met en évidence les forces et les faiblesses de nos organisations et la montée des enjeux numériques dans le champ de l'État pour garantir la continuité des services publics essentiels.

« A situation exceptionnelle, télétravail exceptionnel ! » Celui-ci répond effectivement à l'exigence de distanciation physique qui s'impose à nous. En deux mois de confinement, le travail à distance a montré son efficacité. Ce nouveau mode d'organisation ouvre de nouvelles perspectives et opportunités à saisir. Pendant le confinement nous avons appris à manager les agents en « mode crise » en présentiel et à distance pour les télétravailleurs. Nous avons réalisé les missions prioritaires avec le soutien apprécié des Directions et de la Centrale dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité.

Depuis le 11 mai nous sommes entrés dans un « sas de déconfinement » en retrouvant une liberté sous contrôle. Nous allons devoir repenser la configuration des espaces professionnels adaptés à des normes de protection drastiques et adopter de nouveaux comportements dans les services. Comment réussir le retour des agents dont la situation n'a pas été identique pendant le confinement en reprenant progressivement les activités selon le plan de reprise ? Ce nouveau défi à relever s'inscrit dans une période d'incertitude radicale source de beaucoup d'anxiété.

En ces moments difficiles, le guide du Chef de Service pour préparer le retour des agents est utile. Pourquoi ne pas créer en raison du contexte particulier actuel une revue « E -management » destinée aux cadres managers qui serait enrichie régulièrement de cas concrets des situations vécues sur le terrain ?

Vous trouverez dans ce journal « spécial Covid -19 », trois témoignages de Cadres Comptables assurant des missions prioritaires. Le CRCCP salue tous les cadres et agents qui se sont mobilisés et continuent de s'engager pour assurer la continuité du Service Public et la reprise d'activité.

« Qui apprendrait aux hommes à mourir leur apprendrait à vivre » **Michel MONTAIGNE**

TEMOIGNAGE D'UN COMPTABLE DE SIE DE REGION PARISIENNE

« Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut l'être mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre » **Marc-Aurèle** (121-180)

« Au SIE, jusqu'au 16 mars dernier, tout allait « bien » ou ... presque ! Bien sûr, la réduction des effectifs constante et la hausse des charges, assorties d'une « fusion » avec un autre SIE en septembre 2018, qui s'est traduit par un déménagement du service et la fermeture conjointe de la cellule Enregistrement étaient vécues par les agents du service et le Comptable comme une contrainte croissante, s'ajoutant à toutes les autres qui émaillaient déjà leur quotidien. Tout cela, c'était avant le début du confinement national de la population, le 17 mars 2020.

Au SIE comme dans les autres postes comptables, il a fallu mettre à jour, dès le 17 mars, le fameux « PCA » ou « Plan de continuité d'activité ». Rassurer les agents mobilisés dans le cadre de ce plan, appliquer les ordres et contre-ordres dans le remplissage de tableaux statistiques, qui ont surgi au gré d'improvisations plus ou moins concertées, selon des modalités et des calendriers propres à chacun d'eux.

Le fonctionnement « en silo » de la Centrale comme des DRFIP-DDFIP a tenu ses promesses en faisant vivre aux Comptables et à leurs équipes des écueils, maintes fois identifiés vainement. La gestion de crise mérite bien autre chose ... Dans certaines DDFIP, le tableau « RH » à servir quotidiennement pour faire l'inventaire exhaustif de la situation de chaque agent a connu au moins quatre versions différentes. Il en fut de même pour les tableaux propres à l'activité des SIE : Un tableau des mesures « COVID-19 », un autre rassemblant les principaux indicateurs d'activité du SIE et un autre encore plus spécifique sur la liste des dossiers ayant demandé l'aide octroyée par le nouveau Fonds de solidarité, d'un montant maximal de 1.500 Euros.

Il a fallu surtout faire face à une organisation et un fonctionnement de notre administration inadaptés à cette nouvelle situation. Parmi les causes identifiables car d'ores et déjà identifiées depuis quelques années par les Comptables : L'appréciation erronée sur le télétravail et l'inadaptation de nos process comptables internes, hérités de la décennie, voire du siècle passé pour la plupart d'entre eux, hérités d'une organisation dont la fusion en 2008 semble le dernier avatar inachevé et des moyens informatiques si insuffisants.

La présence physique des agents et l'utilisation du papier et du stylo étaient perçues comme des évidences managériales et comptables intangibles jusqu'à ce qu'un virus ne nous laisse pas le temps de nous interroger sur leur pertinence. La présence moyenne d'à peine un quart des effectifs dans les SIE pour réaliser des missions prioritaires consistant à rembourser des crédits de TVA et des excédants d'IS s'est chargée de remiser au cabinet des curiosités les hésitations de certains sur le développement du télétravail et la réalisation de tâches entièrement dématérialisées.

Deux illustrations parmi bien d'autres, issues d'un vécu récent :

1) **La gestion des impayés sous MEDOC** : La Centrale constatant le nombre important de rejets de prélèvements SEPA B2B enregistrés fin mars, nous a « dispensés » de ne plus utiliser le compte de liaison « 390-53 IMP » et nous a « invités » à enregistrer le rejet de paiement constaté au moyen de l'opération comptable d'« annulation-rectification », avant l'arrêté mensuel. Que ne l'a-t-on fait plus tôt ? L'orthodoxie comptable, mon cher ! En matière de remboursement de crédits de TVA, il nous est demandé de les exécuter comptablement sous MEDOC au vu simplement de l'autorisation transmise par scanner par la Direction sans attendre le retour du dossier « papier ». Mesure de bon sens, dès lors que la priorité est l'urgence du traitement de telles opérations, impensable à imaginer, il y a encore

quelques semaines, sauf à considérer que le Comptable prenait un risque qu'il aurait été seul à assumer en procédant ainsi. Prudence est mère de sagesse et de ... lenteur !

2) **La gestion des demandes d'aide de 1500 Euros rejetées** par le traitement informatique rapprochant le numéro SIREN d'un redevable avec son IBAN professionnel : 52 pages de texte et de copies-écran réalisés par 3 services distincts (Cap Numérique, le Service de la fonction financière et comptable de l'État et CHORUS) pour expliquer comment traiter ces discordances. Il est rappelé qu'en SIE, nous fonctionnons au mieux avec un tiers des effectifs et que l'encadrement est limité à 50 % pour éviter la fermeture complète du service en cas d'agent testé « positif » au COVID-19 ...

La foire aux questions *ad hoc* à destination des services, mise à jour au 30 avril 2020, est un fichier en format «pdf» de 53 pages, contenant environ 300 réponses, sans lien hypertexte pour faciliter l'accès à des documents mentionnés dans ces réponses. La FAQ est une nécessité mais le choix du format retenu n'est pas le plus adéquat, sauf à parcourir l'intégralité des questions mentionnées dans cette FAQ. Autant de méconnaissance, voire d'aveuglement sur le quotidien d'un Comptable de SIE, en contact permanent avec des redevables professionnels via la BALF de son service et E-Contacts, laisse pantois !

Il ne s'agit pas de s'émouvoir du jet continu de notes administratives, conçues dans l'urgence par plusieurs bureaux relevant de plusieurs sous-directions de la Centrale mais plutôt de plaider à nouveau pour un fonctionnement en réseau de nos organisations plutôt qu'un fonctionnement en silo, qui ne survivra pas au traitement actuel de la crise sanitaire que nous connaissons.

Les Comptables de SIE, à l'instar de tous leurs autres collègues Comptables publics, ont des idées issues d'une accumulation précieuse d'expériences du terrain à faire valoir en la matière. Qui prendra la peine d'en tenir compte ?

Les sujets « métier » ne manquent pas et la tâche est immense mais elle seule permettra de redonner espoir à tous les collègues Comptables publics qu'un autre mode de fonctionnement est possible.

Telle est la raison d'être du Cercle de Réflexion des Cadres et des Comptables publics (CCRCP), qui demeurera assurément un interlocuteur privilégié de la Direction générale pour une mise en commun de solutions optimales.

Gageons que cette crise soit l'occasion pour la DGFIP de revoir rapidement avec les Comptables les process comptables, son organisation et surtout son mode de fonctionnement !

UNE TRESORERIE HOSPITALIERE PENDANT LE COVID 19

Comptable public de la DGFIP, je travaille depuis deux ans comme trésorière du CHU de Rouen au sein de cet établissement. La survenance du covid 19 a considérablement changé la manière de travailler et les rapports humains.

A partir du PCA mis en place par notre Direction Générale, j'ai réfléchi avec mes adjoints à sa déclinaison au sein du service afin de réaliser les tâches essentielles qui sont nombreuses tout en préservant la santé de nos collaborateurs. Le télétravail étant encore peu développé dans ma structure, nous avons dû établir une gestion des tâches principales en instaurant un planning de roulement des agents présents au sein du poste pour garantir leur sécurité au travers de la distanciation des postes de travail et le respect des gestes barrière. La plupart des collaborateurs ont accepté de venir travailler alors même que la trésorerie est située dans le CHU. Une continuité d'activité a été instaurée avec un passage de relais spontané entre eux.

Ouvert au public, nous continuons à recevoir désormais sur rendez-vous.

Nous contrôlons et validons puis mettons en paiement la paie de l'ensemble des salariés de l'hôpital soit environ 10 500 personnes. Cette mission d'importance en temps ordinaire, cet hôpital étant le plus gros employeur de la région a pris brutalement une importance encore plus cruciale.

Il a été nécessaire que chacun protagoniste intervenant dans le cycle de la paie respecte les délais impartis, tant la RH que la plate-forme qui intervient sur le traitement des données RH et mon service qui récupère les paies, les contrôle et gère les oppositions. De plus de par le flux de personnel entrant et sortant, les contractuels, les astreintes, les gardes, le flux des paies varie sensiblement chaque mois, chaque « train de paie » est différent du mois précédent, les données antérieures ne pourraient pas être reprises sans risque de léser un grand nombre de salariés. L'exercice a donc été répété chaque mois avec précision.

Le CHU qui est également un GHT (groupement hospitalier de territoires) avec une centralisation des commandes pour d'autres établissements a vu son volume d'achats s'accroître au regard de la période. Le soutien à l'activité économique et le paiement rapide des fournisseurs faisaient partie des défis à relever. Toutefois mon service a dû apporter une vigilance particulière et inciter l'ordonnateur à faire de même dans le cadre de commandes spéciales par exemple les commandes de masques ou de gels ou malheureusement des escrocs ont proposé leurs services à de nombreux établissements de santé.

L'activité de veille juridique et de conseil apportés par le comptable ont été considérablement renforcés en cette période.

De l'information a été communiquée aux Directions des achats ou des travaux du CHU concernant les conséquences de la crise sanitaire sur la commande publique et les diverses mesures d'adaptation des règles de procédure et d'exécution des contrats publics pendant la crise sanitaire.

Des dons ont été proposés aux hôpitaux, le CHU a canalisé et rationalisé cet élan de générosité louable.

Outre la rédaction d'une page internet consacré aux dons sur le site du CHU ou les suggestions du comptable ont été prises en compte, des échanges ont eu lieu sur l'acceptation des dons, les attestations fiscales délivrées, la valorisation des dons. J'ai pu délivrer des informations précises pour répondre aux questions et contribuer à cadrer l'exercice aidée par ma DRFIP.

Cette crise sanitaire a permis d'activer le réseau des trésoriers de CHU, nous avons échangé entre nous un certain nombre de problématiques communes avec les réponses des uns et des autres, ce qui fut utile et convivial.

UNE CAMPAGNE IR 2020 INEDITE

Quel bonheur de ne pas avoir d'usagers se pressant dans les halls d'accueil, la plupart du temps pour des questions qu'ils auraient pu résoudre eux-mêmes avec un peu de bon sens et un petit tour sur [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). Finalement on se passe très bien de la présence physique des usagers !

Pas de conflits à résoudre, pas de nécessité d'expliquer pour la énième fois que ce qui est perçu est inférieur au net imposable en raison de la CSG ou d'indiquer que ce sont les tiers déclarants qui nous informent et qu'on n'invente rien.

Donc, une campagne IR inédite, uniquement par téléphone (rendez-vous notamment) et par messagerie e-contact et balfus.

A ce jour, pas de problèmes avec les usagers. A partir du 11 mai cela va être plus difficile d'expliquer que nous restons fermés sauf à d'éventuels rendez-vous mais rien n'est encore sûr.

Car, il est fort à parier que le 11 mai nos compatriotes vont croire que tout est comme avant et qu'ils vont se presser devant les grilles en nous traitant de « fainéant ». J'ai dû expliquer l'autre jour à une « charmante » dame que les agents des finances publiques n'étaient pas invulnérables. Elle est repartie peu convaincue.

Cela étant, le système des rendez-vous téléphoniques est très positif et le public est très content.

Il en est de même pour e-contact qui est très utilisé et qui permet de très bons échanges.

Merci à tous ceux qui nous aident : vérificateurs, PCR, Direction... On a jamais été autant à jour sur e-contact.

Il est vrai qu'au début et c'est traditionnel, on a les déclarations « faciles » sans trop de revenus étrangers ou exceptionnels par exemples. Aussi, il est assez simple de renseigner hors présentiel. Mais cela va devenir compliqué. En outre, nous avons promu depuis quelques années la déclaration en ligne, très souvent en « tenant la main » de l'utilisateur. Donc, ils reviennent chaque année et aujourd'hui ils attendent qu'on ouvre.

Seulement, on ne pourra pas les aider en étant à côté d'eux. Il est donc probable que le nombre de déclarations en ligne diminue au profit du papier. A voir !

En conséquence, une émission accélérée plus importante alors même que la date de prélèvement du 3 juillet est très proche de la date de dépôt. Dur, dur pour les équipes, sachant qu'il faut saisir en priorité les déclarations automatiques rectifiées, mais qu'il ne faudrait pas trop décaler les déclarations générant un solde à payer, quelque fois important, pour que l'étalement sur quatre mois puisse bénéficier pleinement aux contribuables ainsi que leur nouveau taux de PAS. Donc beaucoup de stress pour les équipes à prévoir en juin.

Mais l'important c'est la santé en cette période trouble et spéciale. Portez-vous bien et faites attention.

Retrouvez toute l'actualité des comptables sur le site du CRCCP



www.comptable-etat.fr

BULLETIN D'ADHESION 2020 A ADRESSER
A Monsieur Christophe LE BAUT, Trésorier du CRCCP,
2, chemin du Crépon 13920 SAINT MITRE LES REMPARTS

Je soussigné, Comptable ou Cadre, en poste à
Ou retraité

demeurant.....

Adresse Email :

Déclare adhérer au CERCLE DE REFLEXION DES CADRES ET COMPTABLES
PUBLICS

J'adresse ce jour un chèque de 50€, montant de la cotisation annuelle, libellé à l'ordre du
Cercle de Réflexion des Comptables Publics

ou je paye par carte bancaire

virement à partir du site <http://www.comptable-etat.fr>